

LA CRISE DANS LE RÉTROVISEUR ? PANORAMA DES CONDITIONS DE VIE ÉTUDIANTES EN 2023

FERES BELGHITH,
directeur de l'OVE

FANNY BUGEJA-BLOCH,
*présidente du collège scientifique de l'OVE,
maîtresse de conférences à l'université
Paris Nanterre*

MARIE-PAULE COUTO,
*chargée de mission à l'OVE, maîtresse
de conférences à l'université Paris 8*

ODILE FERRY,
responsable des études à l'OVE

THÉO PATROS,
chargé d'études à l'OVE

Les dernières années ont profondément affecté le fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur et la vie des étudiantes et étudiants qui les fréquentent. Les pratiques et les modes de vie étudiants ont été modifiés d'une part par la hausse du nombre d'inscrites, consécutive à la croissance du nombre de titulaires du baccalauréat et

à l'augmentation de la natalité au début des années 2000 et, d'autre part, par la crise sanitaire, avec deux confinements successifs en 2020. Ces confinements ont transformé, au moins pour un temps, les conditions d'étude et de vie des étudiantes et étudiants (enseignement à distance, frein à l'activité rémunérée, repli sur la sphère domestique, etc.). Ils ont aussi fait émerger

de nouvelles thématiques étudiantes telles que les problèmes de santé mentale et la précarité sociale, économique et alimentaire. À l'heure de la réforme annoncée des bourses et dans un contexte de forte inflation, quels effets durables de la crise sanitaire l'enquête Conditions de vie 2023 révèle-t-elle ?

L'ENQUÊTE CONDITIONS DE VIE 2023

Réalisée à un rythme triennal depuis sa création en 1994, l'enquête Conditions de vie des étudiants tient compte à la fois des problématiques constantes depuis sa première édition et d'autres problématiques contemporaines. Son lien étroit avec le dispositif de comparaison européen Eurostudent 8, administré dans 26 pays, lui permet également de saisir les spécificités des conditions de vie en France.

Pour la 10^e édition, un échantillon aléatoirement sélectionné de 260 000 étudiant-e-s ont été invité-e-s à répondre au questionnaire de l'OVE entre mars et mai 2023. Les résultats présentés correspondent à l'exploitation des 49 523 questionnaires entièrement remplis par les étudiant-e-s en cours d'études au moment de l'enquête. Les données brutes ont été pondérées en référence aux données d'inscription effective dans les établissements centralisées par les ministères de tutelle.

DES CONDITIONS D'ÉTUDES CONTRASTÉES ET DES INÉGALITÉS SOCIALES PERSISTANTES

Un rapport aux études contrasté

En 2023, 64 % des étudiantes et étudiants se sont déclaré-es satisfait-es de leurs études, retrouvant le niveau de satisfaction de 2020 après une forte baisse durant la crise sanitaire (39 % d'étudiantes et étudiants étaient satisfait-es durant le premier confinement et 31 % en 2021). La satisfaction est influencée par les difficultés d'ordre scolaire : 88 % des étudiantes et étudiants sans difficulté scolaire sont satisfait-es, contre 58 % de ceux en ayant rencontré. Pour autant, le sentiment d'intégration à la vie de l'établissement reste faible, avec seulement un tiers des étudiantes et étudiants se sentant intégré-es, ce taux variant

selon le type d'établissement et la filière suivie.

Parallèlement, les orientations contrariées¹ à l'entrée dans le supérieur restent élevées : en 2023, 28 % des étudiantes et étudiants de première année déclarent ne pas s'être inscrit-es dans leur choix de formation favori. C'est particulièrement le cas dans les STS, où la part d'étudiantes et étudiants d'origines populaires est la plus importante, avec 35 % d'orientations contrariées. À l'inverse, seulement 15 % des étudiantes et étudiants en classe préparatoire, largement issus des classes supérieures, sont

décus de leur affectation. Ce constat est à mettre en relation avec les inégalités d'orientation et de réussite qui, dès l'enseignement primaire et secondaire, structurent les parcours et conduisent les différents groupes sociaux à fréquenter des filières différentes dans l'enseignement supérieur. Ainsi, les enfants de familles à dominante ouvrière envisagent moins fréquemment de poursuivre des études longues que celles et ceux de familles favorisées. En effet, 65 % des enfants d'ouvriers souhaitent prolonger leur cursus au-delà du Bac+4 alors que ce sont 90 % des étudiantes et étudiants dans le haut de la hiérarchie sociale.

Un recours accru aux moyens numériques : source d'insatisfaction et d'inégalités ?

La crise sanitaire, avec le développement des cours à distance, a accéléré l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le cadre des études. Les cours en distanciel sont depuis parfois vus comme une alternative possible par les établissements pour faire face à des difficultés économiques telles que le renchérissement des coûts énergétiques. C'est ainsi que, trois ans après le début de la pandémie, 62 % des étudiantes et étudiants déclarent encore suivre, souvent ou ponctuellement, des cours en visioconférence. Toutefois, le recours aux enseignements en visioconférence est variable selon les formations : peu fréquent en STS ou en CPGE, ces nouvelles modalités pédagogiques affectent, en premier lieu, les étudiantes et étudiants en école de commerce où 85 % des inscrit-es ont suivi des cours en visioconférence

depuis la rentrée. À l'université, les étudiantes et étudiants en droit, économie et santé sont également nombreux à expérimenter ce format pédagogique qui peut constituer une réponse peu coûteuse à la pression démographique dans ces formations. Les cours en distanciel sont par ailleurs associés à une moindre satisfaction à l'égard des études : le niveau de satisfaction des étudiantes et étudiants diminue à mesure que la proportion de ces enseignements augmente. Par ailleurs, lorsque les jeunes en étude font usage d'un ordinateur en cours (ce qui est fréquent en école d'ingénieurs et de commerce), ils déclarent plus régulièrement consulter les réseaux sociaux, leurs mails et autres contenus pendant les temps d'enseignement. L'usage des TIC leur offre donc des sources de distractions.

Le recours accru aux outils numériques est par ailleurs source d'inégalités. En effet, alors que les enfants de cadres sont 7 % seulement à éprouver des difficultés importantes ou très importantes avec les outils numériques par rapport aux attentes de leur formation, ils sont 14 % chez les enfants d'un employé ou ouvrier. Ces difficultés, deux fois plus élevées en bas de l'échelle sociale, sont à mettre en lien avec les inégalités d'équipement et de condition de travail : comparés aux enfants de cadres, ceux de milieux populaires ont moins fréquemment accès à un ordinateur ou une tablette à usage exclusif (respectivement 93 % contre 86 %) ainsi qu'à une bonne connexion internet et un espace calme pour étudier (63 % contre 48 %)

1. Voir Rossignol-Brunet M., « Probables déçus », « possibles satisfaits » ou « contrariés certains » ? Mesure de l'orientation contrariée à l'université et différences de parcours d'études », Éducation & formations, vol. 106, no. 1, 2024, pp. 7-26.

2. La PCS Ménage de l'INSEE combine la situation socioprofessionnelle des deux principaux membres du ménage (<https://www.insee.fr/fr/information/6051701>).

TABLEAU 1 : ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES AU DOMICILE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS SELON L'ORIGINE SOCIALE

PCS Ménage de l'INSEE ²	Un ordinateur / tablette personnel (usage exclusif)	Une bonne connexion internet	Un bureau	Un espace calme pour étudier
Ménages à dominante cadre	93	64	83	63
Ménages à dominante intermédiaire	91	63	80	60
Ménages à dominante employée	90	60	77	55
Ménages à dominante indépendante	88	60	75	56
Ménages à dominante ouvrière	89	59	74	51
Ménages d'un employé ou ouvrier	86	58	70	48
Ménages d'inactifs	82	60	71	57
Ensemble	90	61	78	57

Source : enquête Conditions de vie 2023 – OVE

Lecture : 93% des étudiantes et étudiants issus d'un ménage à dominante cadre ont accès à un ordinateur ou une tablette à usage exclusif.

Champ : ensemble des répondantes et répondants hors inscrites-exclusivement à distance (n = 48 069).

UNE STABILITÉ DES RESSOURCES ÉTUDIANTES MAIS D'IMPORTANTES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ

3

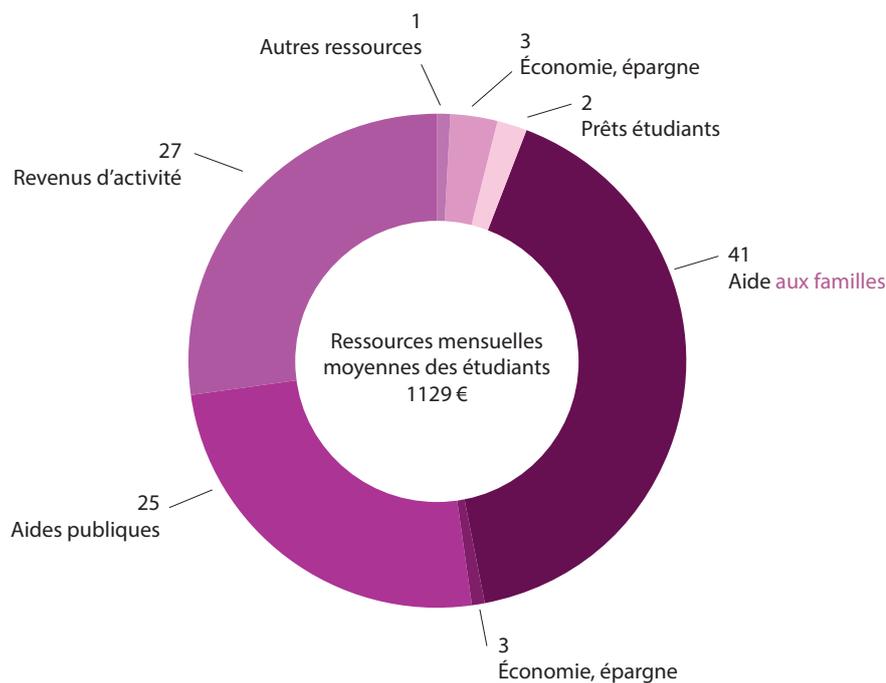
La place cruciale de l'aide familiale dans les budgets étudiants

Trois principales sources de revenus composent les budgets des étudiant-es tels qu'ils sont mesurés dans l'enquête Conditions de vie : la famille, l'emploi et les aides publiques. Les revenus tirés de ces trois sources constituent, comme en 2016 et 2020, l'essentiel des ressources étudiantes (93%). Entre 2020 et 2023, ce sont les montants des aides familiales et des aides publiques qui ont le plus augmenté (+ 20% pour l'aide familiale et + 31% pour les aides publiques). Pour autant, la structure des ressources reste relativement stable avant et après la crise sanitaire. Ce sont les aides de la

famille qui représentent leur principale ressource (41% des ressources de l'ensemble des étudiantes et étudiants), suivie des revenus d'activité (27%) et des aides publiques (25%). La contribution familiale aux études représente en effet l'une des caractéristiques du modèle français par rapport aux autres pays du programme EUROSTUDENT³. Autrement dit, en France, la famille joue un rôle crucial dans les parcours d'étude, ce qui alourdit, par conséquent, le poids de l'origine sociale au sein de ces derniers.

3. Voir par exemple Ferry O., « Programme EUROSTUDENT VII (2018-2021) - Conditions de vie et d'études des étudiants en France et ailleurs en Europe avant la pandémie de COVID-19 », OVE Infos, n°47, 2023, p.1-12.

FIGURE 1 : RESSOURCES MENSUELLES MOYENNES DES ÉTUDIANTS



Source : enquête Conditions de vie 2023 – OVE

Lecture : L'aide de la famille représente 41 % des ressources mensuelles moyennes des étudiantes et étudiants.

Champ : ensemble des répondantes et répondants (n = 49 523).

Note : La part de chaque ressource dans les ressources globales est calculée sur la base de l'ensemble des étudiantes et étudiants, qu'elles ou ils bénéficient ou non de la ressource en question.

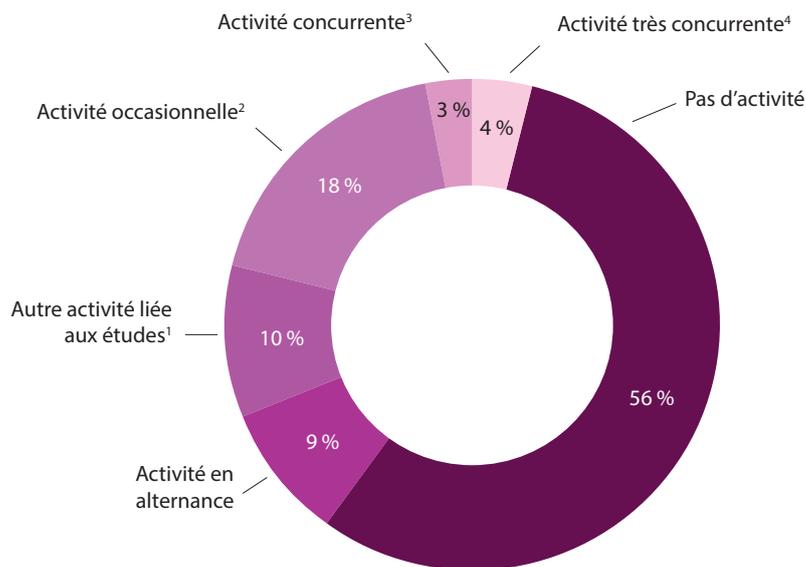
L'activité rémunérée des étudiant-es : une réalité à plusieurs facettes

Après avoir connu une chute très nette durant le premier confinement (27% des étudiantes et étudiants avaient alors déclaré exercer une activité rémunérée lors du premier confinement contre 40% en 2020), le taux d'emploi (hors stage) de 2023, qui s'établit à 44%, retrouve et dépasse même légèrement celui antérieur à la crise sanitaire. Pour autant, l'exercice d'une activité rémunérée dans le monde étudiant recouvre des réalités très contrastées. À un premier niveau, il faut distinguer les emplois liés aux

études (par leur contenu ou statut) dont l'effet sur la réussite est positif : parmi l'ensemble des étudiantes et étudiants, 9% exercent une activité en alternance et 10% une activité totalement ou fortement en lien avec le contenu de leurs études. De l'autre côté, les emplois non liés aux études, qui concernent 25% de la population étudiante, peuvent être scindés, selon leur intensité et leur régularité, en activité rémunérée occasionnelle, soit moins d'un mi-temps (18%), en activité concurrente des études (à mi-temps ou plus, mais

moins de six mois par an, 3%) et en activité très concurrente des études, soit un mi-temps ou plus, exercée plus de six mois par an (4%). L'activité rémunérée peut également empiéter sur le temps consacré aux études. Lorsqu'ils travaillent de manière intense à côté de leurs études (à mi-temps ou plus), les étudiantes et étudiants ont en moyenne quatre heures de cours et quatre heures de travail personnel de moins par semaine, par rapport à celles et ceux qui n'exercent pas d'activité rémunérée.

FIGURE 2 : TYPE D'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE PENDANT L'ANNÉE UNIVERSITAIRE



Source : enquête Conditions de vie 2023 - OVE
Lecture : 4 % des étudiantes et étudiants exercent une activité très concurrente à leurs études.
Champ : ensemble des répondantes et répondants (n = 49 523).
Note : la question utilisée pour décrire le lien entre l'activité rémunérée et les études n'est plus la même que dans l'enquête CdV 2020.
¹ Activité rémunérée très en lien ou totalement en lien avec le contenu des études.
² Activité rémunérée non liée aux études et exercée moins d'un mi-temps.
³ Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et moins de 6 mois par an.
⁴ Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et plus de 6 mois par an.

Bien que la comparaison doive ici être prise avec prudence du fait de changement dans la construction du questionnaire, la proportion d'étudiantes et étudiants exerçant une activité concurrente ou très concurrente des études s'avère relativement stable entre 2020 et 2023, et touche environ 6 % d'entre elles et eux. Cette situation concerne plus spécifiquement certaines catégories, notamment les plus âgé-es (15% des étudiantes et étudiants de plus de 25 ans), celles et ceux de nationalité étrangère (10%) et/ou situé-es en bas de l'échelle sociale (9% des jeunes en étude issu-es de ménages d'un employé ou ouvrier et 11 % d'un ménage d'inactifs).

Les raisons évoquées par les étudiantes et étudiants à l'exercice d'une activité rémunérée

sont multiples et se recoupent : près de 60 % estiment que l'activité rémunérée qu'ils exercent leur est indispensable pour vivre et un tiers déclare ne pas pouvoir mener d'études sans l'exercice de celle-ci. Ces raisons varient en fonction du type d'activité exercée. Les étudiantes et étudiants qui exercent une activité très concurrente aux études sont plus nombreux à déclarer que cette activité leur est indispensable pour vivre (86 %). Elles et ils estiment aussi plus fréquemment que cette activité a un impact négatif sur leurs résultats (47 % d'entre elles et eux contre 19 % pour l'ensemble de la population étudiante exerçant une activité rémunérée). Ce sont les jeunes exerçant une activité en alternance ou une activité en lien avec leur formation qui déclarent le moins percevoir un effet négatif de cette

activité sur leurs notes (respectivement 8 % et 13%). Quel que soit le type d'activité rémunérée, celle-ci est citée comme étant « source de stress et de tension nerveuse » par 33 % des étudiantes et étudiants, avec une proportion plus importante lorsque l'activité est très concurrente des études (51%). Or, la contrainte à l'exercice d'une activité rémunérée est plus fréquente chez la population étudiante d'origine sociale populaire (41% contre 25% des étudiantes et étudiants d'origine sociale supérieure déclarent ne pas pouvoir mener leurs études sans l'exercice de cette activité rémunérée), qui cumule les formes de difficultés. Dans le même temps, presque les trois quarts (73%) déclarent que leur activité rémunérée leur permet d'acquérir une expérience professionnelle.

La confirmation de situations de précarité structurelles

Les dernières données de l'enquête Conditions de vie 2023 permettent de mieux considérer la précarité économique étudiante et la manière dont elle se manifeste. Malgré l'importance du phénomène, celui-ci demeure relativement stable dans le temps.

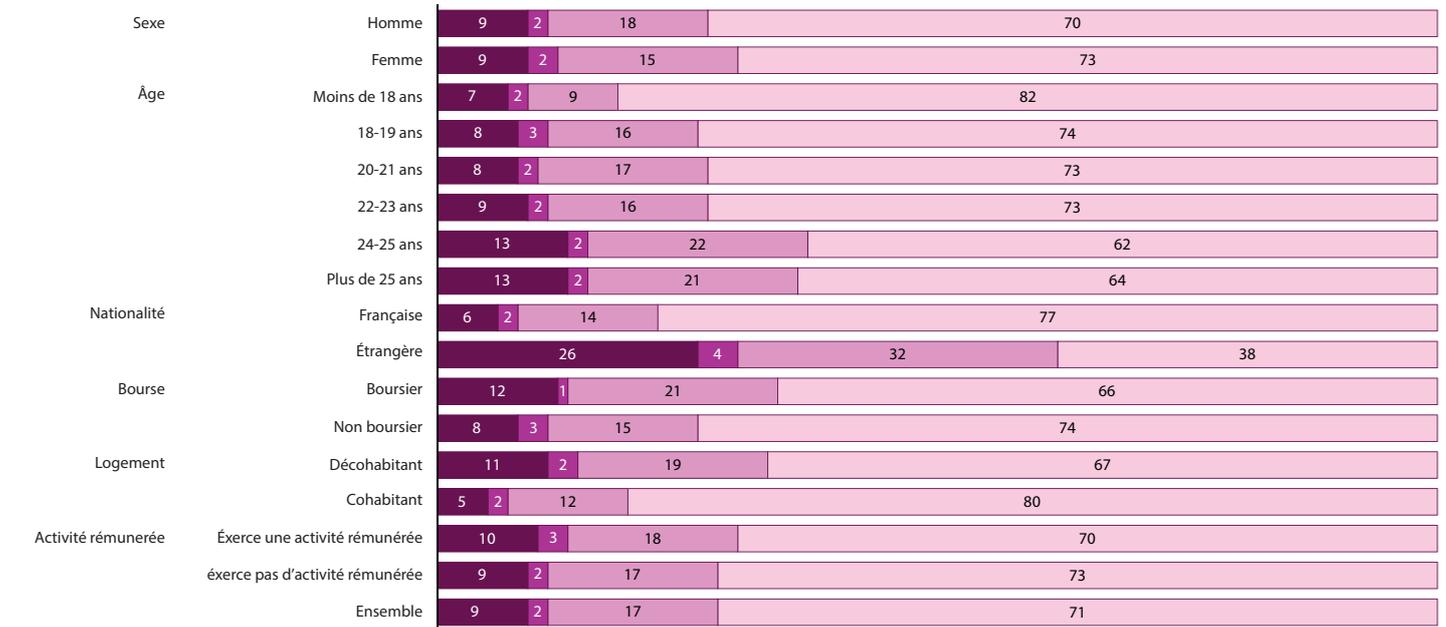
Conformément aux représentations des files d'attente dans les médias, on constate que 9 %

des étudiantes et étudiants ont bénéficié d'une aide alimentaire (bons d'achat CROUS, restos du cœur, banque alimentaire, épicerie solidaire, etc.) depuis la rentrée. Les bénéficiaires ont certaines caractéristiques qui se confondent avec celles des étudiantes et étudiants précaires. Parmi eux, on compte nombre d'étudiantes et étudiants de nationalité étrangère : plus d'un sur quatre a

bénéficié d'une aide alimentaire et 4% ont fait une demande qui leur a été refusée⁴. Au final, les refus d'octroi concernent 2% de la population étudiante, mais le non-recours est important puisque 17 % n'ont pas fait la demande alors qu'ils ou elles disent en avoir besoin. Au total, 28% déclarent donc avoir besoin de l'aide alimentaire.

4. Sur la situation particulière des étudiants étrangers, voir Guénéé L, Bedo Y., « Faim d'études. Trajectoires de recours à l'aide alimentaire et budgets étudiants, du "néo-arrivant" au boursier héritant de la précarité familiale (EtuCris, Paris, 2021-2022) », *Populations vulnérables*, 10 | 2024 (à paraître).

FIGURE 3 : RECOURS À UNE AIDE ALIMENTAIRE



- Oui, vous en avez bénéficié
- Non, vous en avez fait la demande et cela vous a été refusé
- Non, vous n'en avez pas fait la demande mais vous en auriez eu besoin
- Non, vous n'en avez pas eu besoin

6

Source : enquête Conditions de vie 2023 - OVE

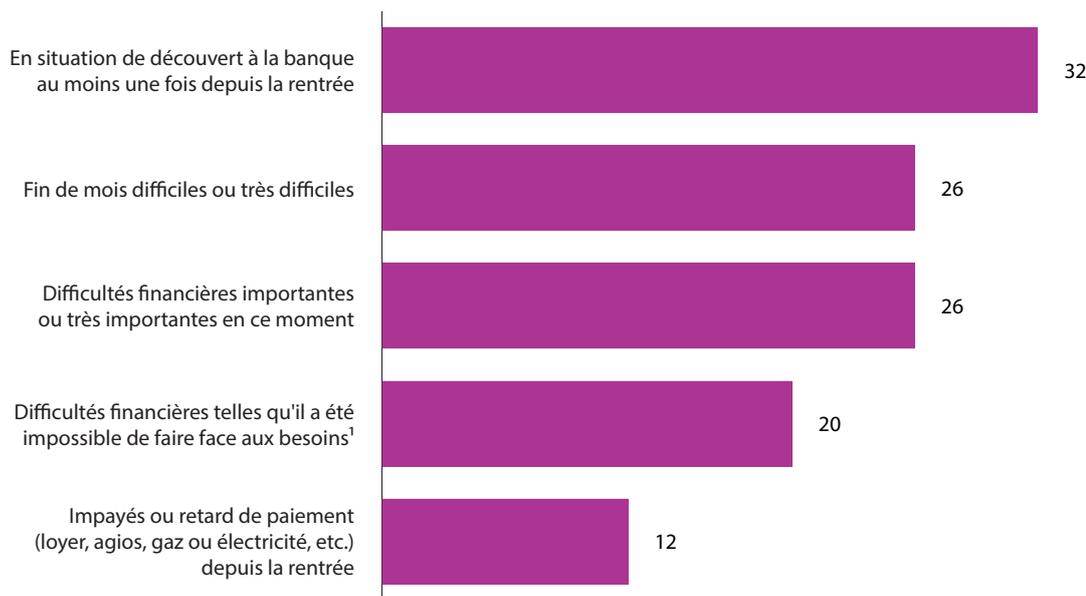
Lecture : 26% des étudiants de nationalité étrangère ont bénéficié d'une aide alimentaire depuis la rentrée.

Champ : ensemble des répondantes et répondants (n = 49 523).

De surcroît, la précarité ressentie est importante puisque 19% des étudiantes et étudiants déclarent des difficultés financières telles qu'il leur a été impossible de faire face à leurs besoins (alimentation, loyer, gaz ou électricité, etc.). Un quart évoque avoir des fins de mois difficiles ou très difficiles. Par ailleurs, 32% des étudiantes et étudiants ont été au moins une fois en situation de découvert bancaire et 12% ont connu soit des retards de paiement soit des impayés de factures (loyers, agios, gaz ou électricité) depuis la rentrée. Tous ces indicateurs convergent donc pour rendre compte de l'importance de la précarité étudiante,

qu'elle soit saisie de manière subjective ou objective. Les différentes éditions de l'enquête Conditions de vie permettent en outre d'évaluer la stabilité du phénomène depuis 2016. À cette date, 23% des étudiantes et étudiants déclaraient des difficultés importantes ou très importantes contre 20% en 2020 et 26% en 2023. Autrement dit, la part des jeunes précaires en étude, qui s'établit autour d'un quart d'entre eux, constitue un fait structurel. Les situations de précarité étudiante ne sont donc pas nouvelles et la crise sanitaire les a révélées plus qu'elle ne les a exacerbées.

FIGURE 4 : LA PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE



Source : enquête Conditions de vie 2023 - OVE

Lecture : 32% des étudiantes et étudiants déclarent avoir été au moins une fois en situation de découvert à la banque depuis la rentrée.

Champ : ensemble des répondantes et répondants (n = 49 523).

¹ Alimentation, loyer, gaz ou électricité, etc.

La population étudiante qui éprouve des difficultés financières telles qu'il lui a été impossible de faire face à ses besoins (alimentation, loyer, gaz ou électricité, etc.) a des profils spécifiques, également stables dans le temps. Loin devant les étudiantes et étudiants de nationalité française (16% d'entre eux éprouvent de telles difficultés), celles et ceux de nationalité étrangère sont les plus touché-es avec 40% d'entre elles et eux qui ont des difficultés financières de cette ampleur.

Pour les étudiantes et étudiants qui en bénéficient, les aides publiques jouent leur rôle de soutien social⁵, mais insuffisamment puisque les jeunes boursiers en étude restent, eux aussi, malgré les effets positifs de la bourse, un peu plus souvent

précaires économiquement que les non-boursiers (23% contre 18%). De même, celles et ceux qui exercent une activité rémunérée sont légèrement plus vulnérables que les autres (22% contre 18% également). Dans les deux cas, la bourse ou les revenus d'activité sont globalement insuffisants pour couvrir totalement les besoins étudiants alors même que leurs ressources ont augmenté depuis 2016, rendant compte de l'impact de l'inflation. L'âge constitue un autre facteur des difficultés économiques : plus les étudiantes et étudiants avancent en âge, plus elles et ils quittent le domicile parental, plus la précarité les touche. De ce point de vue, la cohabitation parentale constitue une source de protection.

5. Les étudiantes étrangères sont proportionnellement moins nombreux à bénéficier des aides publiques, en particulier les bourses Crous sur critères sociaux

L'AUTONOMIE RÉSIDENTIELLE AU PRIX D'UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT

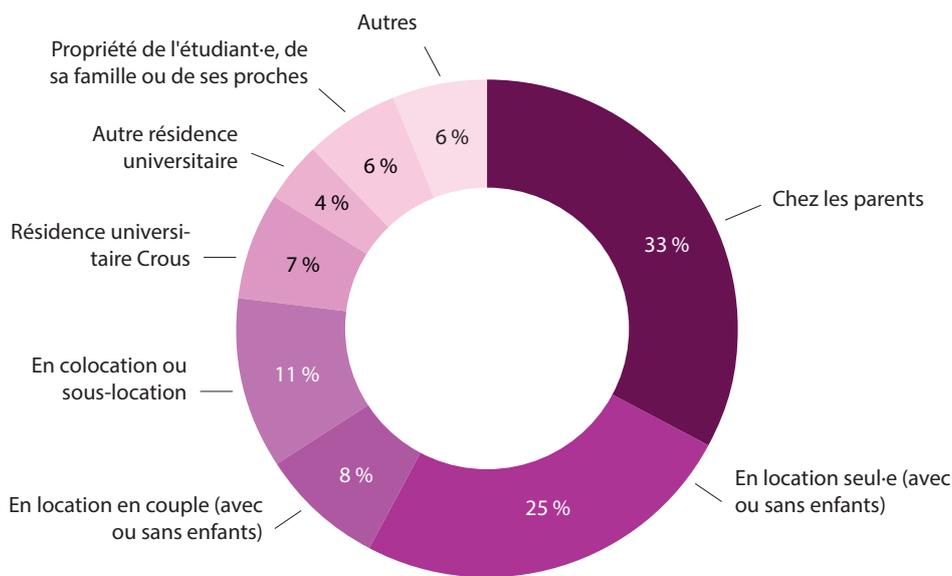
Une offre de logement étudiant insuffisante

Si la cohabitation parentale offre une protection devant la précarité, elle ne concerne qu'un tiers de la population étudiante. Le rôle de la famille demeure significatif bien souvent après la décohabitation puisque 28% retournent au domicile parental au moins un week-end sur deux et 33% y lavent leur linge régulièrement ou de temps en temps, rendant compte de la part importante d'étudiantes et étudiants semi-cohabitantes.

Bien que les périodes de confinements successifs aient modifié pour un temps le rapport au logement avec des retours fréquents au domicile parental, il n'y a pas eu d'impacts à long terme, de sorte que les modes d'habitats de la population étudiante sont inchangés dans le temps long. L'autonomie résidentielle s'acquiert à mesure que les étudiantes et étudiants avancent en âge: à 18 ans, la moitié vit chez leurs parents. À partir de 19 ans, la décohabitation devient majoritaire et sa proportion dépasse les 75% à partir de 23 ans.

Parmi celles et ceux qui quittent le domicile parental pour leurs études, peu se tournent vers un mode d'habitat dédié à la population étudiante puisque seulement 10% logent dans une résidence Crous et 6% dans une autre résidence étudiante privée. La grande majorité (67%) est amenée à se tourner vers d'autres types de location, seul-e, en couple ou en colocation. Et enfin, 8% habitent un logement dont eux, leurs parents ou un-e proche sont propriétaires.

FIGURE 5 : TYPE DE LOGEMENT



Source : enquête Conditions de vie 2020 et 2023 - OVE

Lecture : en 2023, 25 % des étudiants habitent seuls en location durant une semaine normale de cours (du lundi au vendredi).

Champ : ensemble des répondantes et répondants (n = 49 523).

L'autonomie résidentielle répond aussi à des logiques territoriales en lien avec le marché et l'offre de logements. En Ile-de-France, la vie à Paris se fait plus souvent au prix de la décohabitation parentale et, inversement, rester au domicile parental est plus fréquent pour celles et ceux qui vivent en petite ou grande couronne. Selon les territoires, l'offre et le coût des logements

diffèrent très sensiblement. De manière générale, le coût du logement diminue avec la taille de la commune de résidence. Paris et sa petite couronne souffrent d'un déficit net de résidences Crous alors que, dans le même temps, la dépense de loyer y est la plus élevée (636 euros à Paris et 567 euros en petite couronne contre 489 euros en grande couronne et 413 euros en moyenne en

France). De fait, alors que l'habitat en résidence Crous concerne en moyenne 10% des étudiantes et étudiants ayant décohabité à l'échelle nationale (et 12% dans les autres communes de plus de 300 000 habitants notamment), à Paris et dans la petite couronne parisienne, ces taux tombent à 5%.

Des difficultés d'accès et de coût largement partagées, des motifs d'insatisfaction contrastés

À la variété des types de logements sur le territoire se combinent des conditions de logement contrastées. Si 11 % des étudiantes et étudiants, tous types de logements confondus, déclarent avoir rencontré de grandes difficultés concernant leur logement, celles et ceux qui vivent chez leurs parents ou dans un logement dont ils sont propriétaires ou qui est la propriété de leur famille ou de proches sont protégés dans la mesure où elles et ils font moins souvent que les autres l'expérience de grandes difficultés

de logement (respectivement 9 % et 6 %). À l'autre extrême, les difficultés de logement se concentrent sur les étudiantes et étudiants habitant en résidence CROUS : 18 % d'entre elles et eux déclarent rencontrer de grandes difficultés de logement.

Dans le détail, 56 % des étudiantes et étudiants logeant en résidence Crous mentionnent comme première difficulté le manque d'espace, puis viennent ensuite les problèmes d'insalubrité et

d'accessibilité (déclarées chacune par 19 % d'entre elles et eux, contre 9 % et 13 % en moyenne). Dans les autres situations de logement en location sur le marché libre ou privé, la principale difficulté mentionnée concerne le coût du logement, loin devant le manque d'espace et les problèmes d'insalubrité. La perception du coût du logement trop élevé est moins forte que la moyenne dans les résidences Crous (27 %) et particulièrement élevée pour les étudiant-es en location privée (autour de 45 %).

TABLEAU 2 : DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT SELON LE TYPE DE LOGEMENT

	Étudiants déclarant rencontrer de grandes difficultés concernant son logement	Étudiants déclarants rencontrer des difficultés concernant...			
		Le coût élevé du logement	Le manque d'espace	Le manque d'accessibilité (rampe d'accès, ascenseur...)	Des problèmes d'insalubrité
Chez les parents	9	8	16	4	8
Location seul	12	45	37	11	16
Location en couple	13	46	33	12	19
Colocation ou sous-location	12	42	16	11	19
Propriété de l'étudiant, de ses parents ou proches	6	14	16	5	6
Résidence CROUS	18	27	56	19	19
Autre résidence étudiante	10	46	42	7	12
Autres	18	23	37	11	16
Ensemble	11	29	28	9	14

Source : enquête Conditions de vie 2023 - OVE

Lecture : parmi les étudiantes et étudiants vivant en couple en location, 13% déclarent rencontrer de grandes difficultés de logement.

Champ : ensemble des répondantes et répondants (n = 49 523)..

Les étudiant-es les moins favorisé-es et celles et ceux de nationalité étrangère rencontrent plus de difficultés

Quelle que soit leur origine sociale, les bénéficiaires de l'aide personnalisée au logement (APL) sont nombreux. Parmi les étudiantes et étudiants vivant dans un logement indépendant privé, celles et ceux issus d'un ménage à dominante ouvrière perçoivent cette allocation un peu plus souvent que celles et ceux appartenant à la dominante cadre (respectivement 75% et 71% contre 71% dans l'ensemble). Parallèlement, 13% de celles et ceux résidant en logement

indépendant privé ont rencontré des difficultés à trouver une caution pour leur logement et celles-ci sont d'autant plus élevées que l'origine sociale est faible. Elles sont trois fois plus élevées pour les enfants de familles composées d'un seul actif employé ou ouvrier (27%) que pour les enfants des familles cadres (9%). Avec un ratio de 1 à 4, la nationalité étrangère constitue un autre facteur important de ces difficultés (36% des étudiantes et étudiants étranger-es déclarent cette difficulté

contre 9% pour celles et ceux de nationalité française). En outre, la garantie Visale est contractée par 11% des étudiantes et étudiants, avec des proportions plus importantes en bas de l'échelle sociale ainsi qu'au sein des familles dont les parents appartiennent à la dominante indépendante. Cette garantie joue donc son rôle mais demeure insuffisamment utilisée pour supprimer les inégalités d'accès à un logement abordable.

UN ÉTAT DE SANTÉ GLOBALEMENT SATISFAISANT

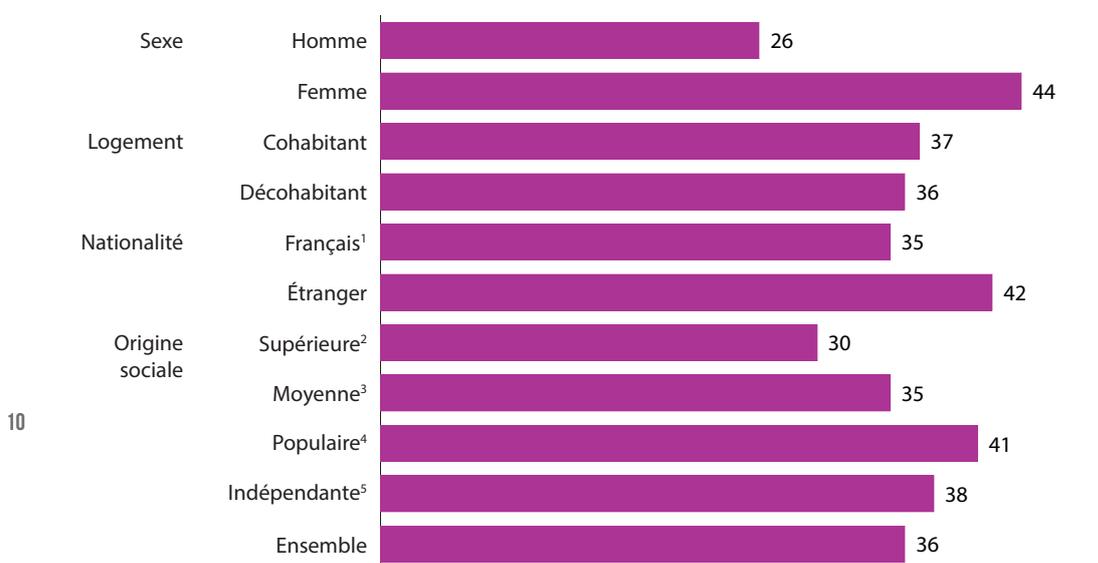
Une fragilisation psychologique

La santé mentale des étudiantes et étudiants s'est fortement dégradée durant la crise sanitaire, avec un nombre croissant de personnes interrogées montrant des signes de détresse psychologique. Si en 2020, avant et pendant le premier confinement, déjà 30 % des enquêtés montraient de tels signes, les conséquences psychologiques de cette

période semblent s'inscrire dans la durée. l'année 2021, marquée par des fermetures partielles d'établissements et des couvre-feux répétés, a été particulièrement délétère (43 % des enquêtés toujours en étude avaient alors montré des signes de détresse psychologique) alors que, durant le premier confinement, certaines et certains avaient

pu trouver dans le retour au domicile familial un cadre protecteur⁶. En 2023, ce sont encore plus d'un tiers (36 %) qui manifestent des symptômes de détresse dans les quatre semaines précédant leur réponse à l'enquête.

FIGURE 6 : PART DES ÉTUDIANT·ES MONTRANT DES SIGNES DE DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES SOCIALES (MHI-5)



Source : enquête Conditions de vie 2023 - OVE

Lecture : 44 % des étudiantes présentent des signes de détresse psychologique.

Champ : ensemble des répondantes et répondants (n = 49 523).

Note : La détresse psychologique est mesurée d'après le score de détresse psychologique Mental Health Inventory - 5 (MHI-5) : part des étudiants ayant obtenu un score inférieur ou égal à 14 sur 25 (56 % du score maximal) sur les quatre dernières semaines.

¹ Y compris double nationalité

² Ménages à dominante cadre

³ Ménage à dominante intermédiaire

⁴ Ménage à dominante employé, ouvrier ou inactif

⁵ Ménage à dominante indépendant

Cette prévalence varie selon les publics, en lien avec leurs conditions de vie. Les étudiantes et étudiants d'origine sociale populaire apparaissent particulièrement fragilisés : 41 % d'entre elles et eux présentent des signes de détresse psychologique alors que cela ne concerne que 30 % de celles et ceux d'origine sociale supérieure. Les étudiantes et étudiants de nationalité étrangère sont également plus touchés : 42 % contre 35 % de celles et ceux de nationalité française. Enfin,

les étudiantes sont 44 % à présenter ces signes de détresse, contre 26 % des étudiants.

Parmi les symptômes cités, ce sont les états de tristesse et d'abattement, et plus encore les états de nervosité qui semblent dominer : 31 % déclarent s'être senti-es tristes et abattu-es (en permanence ou souvent) durant les quatre dernières semaines (25 % en 2020 avant le premier confinement) et 46 % déclarent s'être senti-es

très nerveux et nerveuses (39 % en 2020). Ces difficultés se traduisent également par des états d'épuisement particulièrement prononcés : en 2023, 60 % des étudiantes et étudiants déclarent s'être senti-es en permanence ou souvent épuisé-es. Trois ans après la crise, on assiste donc à une augmentation du mal-être étudiant (une augmentation de 13 points de pourcentage pour le sentiment d'épuisement permanent ou régulier).

6. Pour plus de détails, voir Belghith F., Couto M.-P., Ferry O., Morvan Y., Patros T. « Une année seuls ensemble. Enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020-2021 », OVE Infos, no 42, novembre 2021

Une perception positive de l'état de santé inégalement répartie et des freins dans l'accès aux soins

Si une partie des étudiantes et étudiants rencontre des difficultés d'ordre psychologique, la majorité s'estime néanmoins globalement en bonne santé : plus des deux tiers se déclarent satisfait-es ou très satisfait-es de leur état de santé et seulement 9 % se déclarent insatisfait-es. Mais, comme en 2020, ces autoévaluations de l'état de santé ne sont pas uniformes au sein de la population étudiante et certaines caractéristiques comme le sexe, la nationalité, l'origine sociale ou le mode de logement viennent moduler ces appréciations :

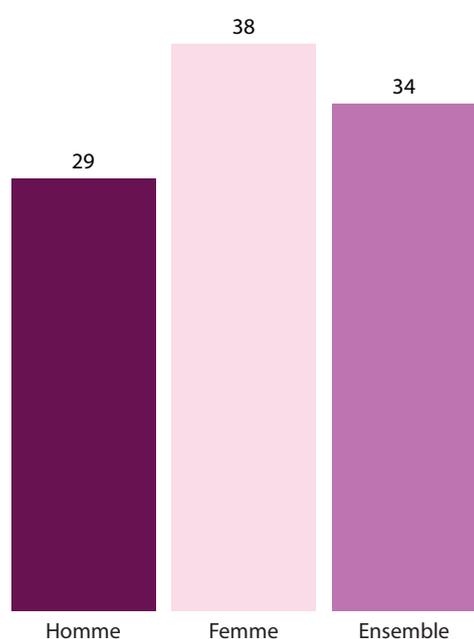
ainsi, les femmes, les étudiantes et étudiants d'origine étrangère ou d'origine populaire sont moins satisfait-es de leur état de santé. De même, l'avancée en âge se traduit par une baisse de l'évaluation positive. Ces catégories sont, de fait, les plus exposées à des difficultés d'ordre économique dans l'accès aux soins.

Si 82 % des étudiantes et étudiants ont consulté au moins une fois un médecin généraliste au cours des douze derniers mois, la population étudiante se caractérise en effet par un renoncement aux

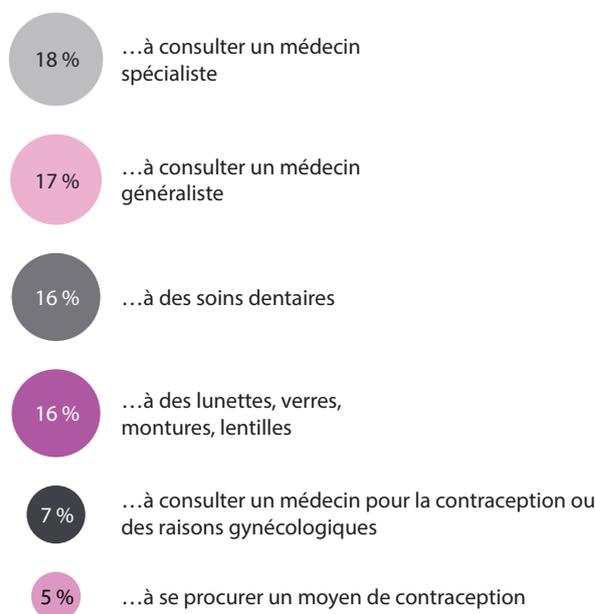
soins plus fréquent qu'en population générale⁷. Ainsi, en 2023, 34 % des étudiantes et étudiants déclarent avoir déjà renoncé au moins une fois à des examens ou soins médicaux pour des raisons financières au cours des douze derniers mois (33% en 2020). 18 % ont renoncé à voir un spécialiste, 17 % un médecin généraliste, 16 % un dentiste et 7 % ont renoncé à consulter un médecin pour la contraception ou des raisons gynécologiques, pour ces mêmes raisons économiques.

FIGURE 7 : RENONCEMENT AUX SOINS POUR RAISONS FINANCIÈRES

Renoncement aux soins pour raisons financières



Type de renoncement



Source : enquête Conditions de vie 2023 - OVE

Lecture : 34 % des étudiantes et étudiants déclarent avoir renoncé au moins une fois à des examens ou soins médicaux au cours des douze derniers mois pour des raisons financières.

Champ : ensemble des répondantes et répondants (n = 49 523)

Ce non-recours aux soins pour motifs financiers varie considérablement selon les caractéristiques au sein de la population étudiante. Il est beaucoup plus répandu chez les femmes, chez les étudiantes et étudiants d'origines populaires (39% contre 25% des étudiantes et étudiants d'origine sociale supérieure) ou bien de nationalité étrangère (57% contre 30% des étudiantes et étudiants de

nationalité française). De même, le renoncement aux soins pour raisons financières augmente avec l'âge des étudiantes et étudiants et atteint 47% chez les 24 ans et plus. La transition vers une situation d'indépendance économique et familiale explique sans doute cet effet : le rôle protecteur de la famille en matière de santé s'amenuise à mesure que les étudiantes et étudiants évoluent

vers l'indépendance. Cependant, les principales raisons avancées de renoncement aux soins par les étudiants relèvent bien souvent d'autres motifs : 47% mettent en cause le manque de temps et 48% les délais d'attente trop long pour obtenir un rendez-vous.

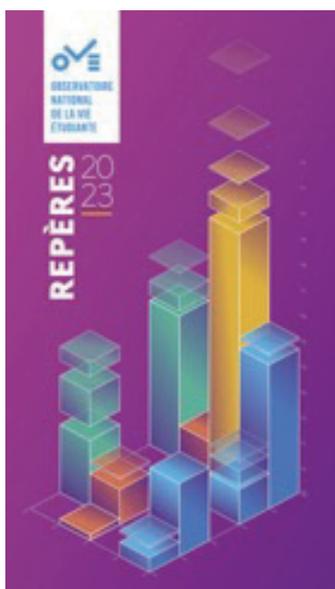
7. www.irdes.fr/Publications/2011/Qes170.pdf

EN BREF

La crise sanitaire a sensibilisé l'opinion publique aux conditions de vie des étudiantes et étudiants avec une attention renouvelée aux difficultés affectant une partie d'entre eux. Si elle a un temps perturbé les modes de vie des étudiantes et étudiants, les grandes caractéristiques de la vie estudiantine restent dans l'ensemble inchangées entre la période d'avant crise et 2023. La structure des budgets étudiants avec la place centrale de la famille ainsi que les taux d'emploi et les types d'activités exercés sont de fait relativement semblables entre les deux vagues d'enquête Conditions de vie. Concernant le logement aussi, les modes d'habitat ont retrouvé leur structure antérieure au confinement avec une autonomie résidentielle progressive marquée par des difficultés d'accès, de

coût et qui s'accompagne souvent de conditions de logement dégradées. En outre, la décohabitation constitue un facteur important d'exposition à la précarité. Cette dernière peut prendre des formes multiples que l'enquête 2023 permet de mieux caractériser. Si les situations de précarité sont importantes, elles restent donc de niveau relativement équivalent depuis 2016 et cela pour plusieurs raisons. D'abord, les étudiantes et étudiants organisent différemment leur budget en réduisant certaines dépenses essentielles (vestimentaires, alimentaires ou dans le domaine de la santé) pour faire face à l'augmentation de leurs charges fixes et incompressibles (loyer, eaux, électricité, etc.). Ensuite, les montants des aides publiques et celui de l'aide parentale ont

augmenté pour ceux qui en bénéficient effectivement. Les étudiants qui, en raison de leur âge, de la distance géographique ou encore des ressources limitées de leurs parents ne peuvent bénéficier de l'appui de leur famille sont ainsi davantage exposés à des situations de vulnérabilité économique et cumulent les formes de fragilités. C'est finalement dans le domaine de la santé que les effets de la crise sanitaire sont les plus durables avec un nombre croissant d'étudiantes et étudiants qui montrent des symptômes de détresse psychologique par rapport à la situation d'avant crise, mais là encore avec des différences notables selon les ressources économiques et sociales des étudiantes et étudiants.



POUR EN SAVOIR PLUS

Ce livret présente des résultats clés de l'enquête nationale Conditions de vie menée par l'Observatoire national de la vie étudiante au printemps 2023. Présentés par thématique, ces résultats portent sur : la population étudiante, l'origine migratoire, le choix des études, le rythme des études, la vie dans l'établissement, les discriminations, les perspectives d'avenir, l'activité rémunérée, le logement, la situation économique et financière, l'alimentation et la santé.



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA VIE ÉTUDIANTE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE

60 boulevard du lycée - CS 30010
92171 Vanves CEDEX

Tél. 01 71 22 98 00

✉ communication.ove@cnous.fr

➦ ove-national.education.fr

✕ @ove_national

f facebook.com/ovenational

OVE INFOS

Directeur de publication: Olivier Rey

Coordination scientifique: Fanny

Bugeja, Marie-Paule Couto

Coordination éditoriale: Merryl Gouy

Conception graphique:

agence Comme un Arbre!

Réalisation: **Madame Bovary**

© OVE 2024 - ISSN: 2823-4421